



Commune de

COURGENAY

A D M I N I S T R A T I O N

C O M M U N A L E

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Annulation du feu d'artifice et des festivités du 1^{er} août à Courtemaury

À la suite des recommandations du Canton du Jura et après une évaluation de la situation sur le terrain, le Conseil communal a décidé d'annuler le feu d'artifice prévu dans le cadre des festivités du 1^{er} août. En conséquence, la Société de tir Monterrible, organisatrice de la manifestation, a également pris la décision d'annuler la soirée du vendredi 31 juillet 2026 prévue au Stand de tir de Courtemaury.

Le Conseil communal s'est réuni avec les représentants des différentes parties concernées afin d'évaluer la situation au regard des mesures annoncées par les autorités cantonales et des conditions actuelles de sécheresse.

Bien que le Canton du Jura autorise, à titre exceptionnel, les communes à organiser un feu d'artifice dans un cadre strictement défini, le Conseil communal a estimé que les risques liés à la sécheresse ainsi que les conséquences qu'un éventuel départ de feu pourrait engendrer ne permettaient pas d'organiser cette animation dans des conditions pleinement satisfaisantes.

Dans ce contexte, la Société de Tir Monterrible, organisatrice de la fête nationale qui devait se dérouler le vendredi 31 juillet 2026 au Stand de tir de Courtemaury, a décidé d'annuler l'ensemble de la manifestation.

Le Conseil communal remercie chaleureusement la Société de Tir Monterrible pour sa compréhension, sa collaboration et son engagement dans l'organisation de cette manifestation.

Pour rappel, l'ECA Jura a décidé d'interdire l'usage de feux d'artifice et d'engins pyrotechniques sur l'ensemble du territoire cantonal. Le Conseil communal invite la population à respecter cette interdiction ainsi que les recommandations des autorités cantonales, dans l'intérêt de la sécurité de toutes et tous et de la protection de l'environnement.

Le Conseil communal remercie la population de sa compréhension et lui souhaite, malgré ces circonstances exceptionnelles, une belle Fête nationale dans un esprit de convivialité et de responsabilité.

Le Conseil communal

27 juillet 2026



www.courgenay.ch

CONSEIL COMMUNAL ★★

Rue Pierre-Péquignat 4, 2950 Courgenay

Téléphone 032 471 01 30 - M : veronique.metafuni@courgenay.ch